

Résumé

1. FAIRE FACE À L'INCERTITUDE

La croissance en Afrique subsaharienne devrait se maintenir à 3,2 % en 2019 et s'accélérer à 3,6 % en 2020. Elle devrait être plus lente que prévu pour environ deux tiers des pays de la région. Cette révision à la baisse s'explique par une conjoncture extérieure plus difficile, des perturbations persistantes de la production dans les pays exportateurs de pétrole et une croissance inférieure aux attentes en Afrique du Sud.

Les perspectives de croissance varient considérablement d'un pays à l'autre de la région en 2019 et ultérieurement. La croissance devrait rester vigoureuse dans les pays pauvres en ressources naturelles, pour avoisiner en moyenne 6 %. En conséquence, 24 pays, comptant environ 500 millions d'habitants, verront leur revenu par habitant augmenter plus vite que le reste du monde. Par contre, la croissance devrait rester lente dans les pays riches en ressources naturelles (2½ %). En conséquence, 21 pays devraient enregistrer une croissance par habitant plus faible que la moyenne mondiale.

L'inflation devrait fléchir. Si la charge de la dette moyenne à l'échelle de l'Afrique subsaharienne se stabilise, la vulnérabilité élevée qui est liée à la dette publique et la faiblesse des amortisseurs extérieurs continueront de limiter la marge de manœuvre dans plusieurs pays.

Les perspectives sont exposées à de nouveaux risques de dégradation. Les vents contraires externes se sont intensifiés par rapport à avril dernier : il s'agit notamment de la menace d'une montée du protectionnisme, d'une forte hausse des primes de risque ou d'une inversion des entrées de capitaux due au resserrement des conditions financières mondiales, et d'un ralentissement plus rapide que prévu en Chine et dans la zone euro. À l'échelle régionale, les risques à court terme sont notamment les chocs climatiques, l'intensification des problèmes de sécurité et la propagation de l'épidémie de maladie à virus Ébola en dehors de la République démocratique du Congo. En outre, des dérapages budgétaires, notamment à la veille d'élections dans certains pays, et un manque de réformes dans des grands pays pourraient accentuer les pressions sur les déficits et les dettes. À moyen terme, une bonne mise en œuvre de réformes, notamment dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine, pourrait conduire à une forte révision à la hausse des perspectives de croissance.

Pour réduire les risques et encourager une croissance soutenue dans l'ensemble des pays de la région, une stratégie à trois volets est proposée :

- **Calibrer rigoureusement le dosage de la politique économique à moyen terme :** sur fond d'amortisseurs limités et d'une vulnérabilité élevée liée à la dette dans certains pays, les dirigeants disposent de peu de marge de manœuvre pour faire face aux vents contraires externes. Pour soutenir la croissance, les possibilités d'action restent principalement d'ordre monétaire, et n'existent que dans les pays où les tensions inflationnistes sont modérées et où la croissance est inférieure à son potentiel. Au cas où des risques de dégradation se concrétiseraient, les politiques budgétaires et monétaires pourraient être soigneusement recalibrées de manière à soutenir la croissance, tout en étant compatibles avec la viabilité de la dette et le financement disponible, et dans le cadre d'une stratégie crédible d'ajustement à moyen terme. Dans les pays où la croissance est faible, le rythme de l'ajustement pourrait être plus progressif, à condition que des financements soient disponibles ; sa composition pourrait aussi être ajustée de manière à réduire au minimum son impact sur la croissance. Dans les pays à croissance rapide qui font face à une vulnérabilité élevée liée à leur dette, il reste prioritaire de reconstituer les amortisseurs.

- **Renforcer la résilience** : cela aiderait la région à maintenir une croissance vigoureuse pendant plus longtemps. Pour renforcer la résilience, notamment face à des problèmes climatiques, sanitaires ou sécuritaires, il convient d'accroître les recettes intérieures, de rationaliser les subventions inefficaces et d'améliorer la gestion des finances publiques (voir le chapitre 3) afin de renforcer les bilans souverains et de créer un espace budgétaire pour les besoins de développement. Promouvoir la diversification des économies, améliorer les cadres de politique macroéconomique et réduire les prêts improductifs réduiraient aussi la vulnérabilité des pays aux chocs.
- **Accélérer la croissance à moyen terme** : il est essentiel de relever les taux de croissance par habitant, en particulier dans les pays riches en ressources naturelles, afin d'améliorer les résultats sociaux dans la durée et de créer des emplois pour les 20 millions (chiffre net) de nouveaux arrivants sur les marchés du travail chaque année. S'attaquer de manière globale aux obstacles tarifaires et non tarifaires dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine, développer les chaînes de valeur régionales et mettre en œuvre des réformes pour stimuler l'investissement et la compétitivité (voir le chapitre 2) pourraient accélérer la croissance régionale à moyen terme.

2. CONCURRENCE, COMPÉTITIVITÉ ET CROISSANCE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le chapitre 2 examine la concurrence sur les marchés de produits en Afrique subsaharienne. Bien que la situation soit très hétérogène d'un pays à l'autre, plus de 70 % des pays de la région figurent dans la moitié inférieure des pays du monde pour ce qui est des indicateurs de concurrence. Les marges brutes des entreprises dans les pays d'Afrique subsaharienne sont supérieures d'environ 11 % à celles observées dans les autres pays émergents et pays en développement, et sont plus persistantes. En outre, les entreprises publiques sont plus répandues. Selon une analyse empirique, une intensification de la concurrence peut accélérer la croissance du PIB réel par habitant d'environ 1 point de pourcentage en stimulant la compétitivité des exportations, la croissance de la productivité et l'investissement. Elle peut aussi accroître sensiblement le pouvoir d'achat des consommateurs en réduisant les prix des biens et services, en particulier des produits alimentaires et autres biens essentiels. En outre, la concurrence contribue à accroître la part du travail dans la production, ce qui peut aussi avoir des conséquences importantes sur la distribution du revenu. Afin d'intensifier la concurrence sur les marchés de produits, une stratégie de réforme globale devrait prévoir : des mesures visant à réduire les obstacles structurels et réglementaires ; un cadre d'action efficace pour la politique de la concurrence, comprenant une solide loi sur la concurrence, accompagnée d'une autorité de la concurrence indépendante et dotée de ressources suffisantes ; des politiques du commerce et de l'investissement qui encouragent la concurrence étrangère ; et des politiques d'accompagnement sur le plan des finances publiques et de la passation des marchés publics.

3. ARRIÉRÉS INTÉRIEURS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : CAUSES, SYMPTÔMES ET SOLUTIONS

En s'appuyant sur une base de données relatives aux arriérés intérieurs dans les pays d'Afrique subsaharienne, le chapitre 3 note que les arriérés intérieurs sont omniprésents dans bon nombre de pays, ce qui s'explique par la mauvaise gestion des finances publiques. Par ailleurs, les arriérés ont augmenté ces dernières années (pour avoisiner 3,3 % du PIB en 2018), après le choc de 2014 sur les prix des produits de base. Cependant, en dépit de cette omniprésence, les causes, les effets et les conséquences des arriérés ne sont pas bien compris. Il est noté que les arriérés intérieurs nuisent à l'activité du secteur privé et à la fourniture des services sociaux, tout en accroissant la vulnérabilité du secteur bancaire et en sapant la confiance des citoyens dans l'État. Les arriérés affaiblissent aussi la capacité de la politique budgétaire à soutenir la croissance, le bien-fondé d'un recours au financement par les arriérés pour éviter les compressions de dépenses étant mis en doute. Le chapitre examine ensuite différentes approches pour régulariser les arriérés (vérification, hiérarchisation, liquidation) et éviter leur accumulation, notamment grâce à des réformes de la gestion des finances publiques, à la constitution d'amortisseurs et à l'obtention d'une aide extérieure en temps opportun.